

CONSIGNES POUR LE PÈLERINAGE

Toutes les messes sont célébrées sous chapiteau, dans la cour de la Maison Saint-Ignace des Petites Servantes de Saint-Jean-Baptiste, au 22, rue du Sacré-Cœur.

Une dizaine de toilettes et une nurserie sont disponibles sur le site même.

Répartition des pèlerins

Les contraintes de sécurité inhérentes au site obligent, en raison de l'affluence, à répartir les pèlerins en **quatre groupes** distincts différenciés par l'attribution d'un **bracelet de couleur** : **blanc, jaune, rouge, bleu** qui doit être porté en permanence. Ce bracelet de couleur vous sera remis **à l'un des stands d'accueil** qui se trouvera à proximité des parkings :

- soit Centre-Ville/Les Halles,
- soit près du Boulevard du Gave,
- soit sur le trajet entre le sanctuaire et la Maison Saint-Ignace (en bas des escaliers de la Rue de l'Égalité).

Vous recevrez par courriel un avis vous attribuant une couleur de bracelet qui vous sera remis à ces points d'accueil sur présentation du courriel en question ou de sa copie papier. Cette remise de bracelets peut prendre du temps en fonction de l'affluence.

Participation aux messes

Les pèlerins ne doivent se présenter à la Maison Saint-Ignace que **15 minutes avant l'heure** de célébration de la messe à laquelle leur groupe de couleur est prévu. Les accès à la Maison Saint-Ignace ne seront pas autorisés aux pèlerins avant l'heure indiquée. Afin de permettre aux messes qui se succéderont de débiter impérativement à l'heure, les pèlerins voudront bien quitter les lieux de la messe dans les meilleurs délais. Aucun livret ne sera distribué. Il est donc recommandé de prendre son missel. Des prêtres confesseront sur place.

Dévotions au sanctuaire

Les pèlerins ont l'autorisation de se rendre librement au sanctuaire pour y prier avant et après les messes. Le samedi après-midi, des chemins de croix au grand Chemin de Croix des Espélugues sont animés par petits groupes en continu. L'accès aux piscines est également possible à titre individuel.

CONSIGNES POUR LE PÈLERINAGE

Véhicules

Les accès en véhicules sont réservés aux seuls riverains habituels.

Vous devez utiliser les parkings de vos lieux d'hébergement, ou celui le long du Gave et de l'Avenue du Paradis (gratuit en partie) ou encore celui des Halles au centre-ville (gratuit le samedi après-midi et le dimanche toute la journée).

Personnes à mobilité réduite (PMR)

La **dépose des PMR** et malades rencontrant des difficultés à se déplacer est ponctuellement autorisée en véhicule **rue du Sacré-Cœur** à l'horaire prévu pour le groupe de couleur concerné. Il convient de se présenter au Rond-Point de la rue des Pyrénées et de la rue du 8 mai 1945.

La récupération en véhicule est possible à l'issue de la messe **Chemin de l'Arrouza** en se présentant au poste de filtrage du Boulevard du Gave et du Chemin de l'Arrouza.

PLAN



Programme du samedi

Samedi 24 octobre

Messe du 11 février
en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes

11h00 : Messe groupe Blanc « Dominicaines »

14h00 : Messe groupe Jaune

15h45 : Messe groupe Rouge

17h30 : Messe groupe Bleu

À partir de 14h00 et jusqu'à 19h00,

Chemins de Croix commentés en continu par les Frères du Séminaire de Flavigny, au Chemin de Croix des Espélugues (régulation au départ).

Procession à confirmer

20h15 : rassemblement pour la procession aux flambeaux au parc situé entre Boulevard du Gave et Esplanade du Paradis (se munir de cierges).

20h30 - 22h00 : procession aux flambeaux (départ et retour au même emplacement).

Dislocation sur place.

Aucun accès à la Maison Saint-Ignace n'est possible en soirée.

Programme du dimanche

Dimanche 25 octobre

Messe du Christ-Roi

ATTENTION AU CHANGEMENT D'HORAIRE AU COURS DE LA NUIT
DU SAMEDI AU DIMANCHE :

VOS MONTRES DOIVENT ÊTRE RETARDÉES D'UNE HEURE.

07h30 : Messe groupe Blanc « Dominicaines »

09H15 : Messe groupe Jaune

11H00 : Messe groupe Rouge

14H00 : Messe groupe Bleu

Procession à confirmer

15h15 : rassemblement pour la procession au Très Saint-Sacrement, au parc situé entre Boulevard du Gave et Esplanade du Paradis.

15h30-17h00 : procession au Très Saint-Sacrement (départ et retour au même emplacement).

suivie à l'arrivée vers 17h00 jusqu'à 17h30 du salut du Saint-Sacrement et de la bénédiction des malades.

18h00 : Dislocation sur place.

Aucun accès à la Maison Saint-Ignace
n'est possible en soirée.

Fin du pèlerinage du Christ-Roi 2026

**Rendez-vous en 2027,
les samedi 23 et dimanche 24 octobre 2027.**

Aider le pèlerinage Remerciements

L'école Saint-Michel-Garicoïtz d'Etcharry qui organise ce pèlerinage a besoin de votre soutien matériel et spirituel.

Vos dons permettront surtout de couvrir les frais de ce pèlerinage exceptionnel et d'envisager des travaux bien nécessaires.

Don à adresser à :

AEP Saint Michel Garicoïtz

2, route de Mauléon – 64120 Etcharry

IBAN : FR76 1027 8060 8100 0212 8170 136

BIC : CMCIFR2A



Nous remercions les sœurs de la Congrégation des Petites Servantes de Saint-Jean-Baptiste pour leur accueil.

Elles œuvrent, entre autres, pour le bien des âmes et des malades. Installées depuis 2011 à la Maison Saint-Ignace de Lourdes, elles ont besoin de vos prières et de vos dons pour remettre en état, entretenir et développer cet ensemble religieux.

Don à adresser à :

Association de bienfaisance

Maison Saint-Ignace

22, rue du Sacré-Cœur – 65100 Lourdes.

soit par chèque

soit par virement :

IBAN : FR7610057190630008443720171

BIC : CMCIFRPP



PÈLERINAGE DU CHRIST-ROI 2026

LOURDES

**Samedi 24
et**

Dimanche 25 octobre 2026

**L'accès au sanctuaire n'est pas autorisé
à notre pèlerinage.**

**Les dévotions au sanctuaire
à titre privé y sont toutefois permises.**

*Nous vous prions de respecter les abords et de
préserver la libre circulation des riverains.*

*Nous comptons sur votre coopération pour res-
pecter les modalités d'organisation indiquées
sur ce dépliant et les indications données par les
bénévoles de service eu égard aux circonstances
particulières de ce pèlerinage.*